

Conditions d'admission

Toute personne âgée de 10 ans minimum
Prérequis : aucun

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours.

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures

Participants : individuel ou en groupe (5 à 10 stagiaires)

Attestation : Certificat de compétences PSC1

Accessibilité : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec nous :

Tarifs : 60.00€* (individuel) *hors tarif préférentiel

Convention possible

Actualisation conseillée : Tous les 24 mois

Moyens Pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson) ...

Intervenant : 1 Formateur SAPEUR-POMPIER à jour de sa formation continue.

Modalités d'évaluation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation. Une grille de suivi individuelle est renseignée tout au long de la formation par le formateur.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques.)

Inter-entreprise : Dates consultables sur notre site internet :

<https://udsp971.org>

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 Attestation de fin de formation
- 1 Diplôme (si validation)

Objectifs

La formation PSC1 a pour objectif de vous faire acquérir les compétences nécessaires pour faire face avec efficacité, à une situation de détresse vitale, dont le but est de stabiliser l'état de la victime avant l'arrivée des secours.

Programme**LA PROTECTION - L'ALERTE**

- Identifier un danger contrôlable ou non contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

LA PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Apprécier la libération des voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

L'ARRET CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

L'OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes grave ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure ou d'une plaie afin d'adopter la conduite adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
GUADELOUPE**

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS POMPIERS GUADELOUPE
ETAT-MAJOR SDIS

PARC DE LA PROVIDENCE
ZAC DE DOHEMARE
97139 LES ABYMES

MAIL : usdpg.formation@gmail.com

Numéro SIRET 42269163400022. Agrément départemental délivré sous le n°112/CAB/SIPDC - Arrêté Préfectoral -

Inscriptions en ligne sur : <https://udsp971.org>

Retrouvez nous sur



@UDSP Guadeloupe